

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CD187

présenté par

Mme De Temmerman, M. Potier, M. Orphelin, Mme Bagarry, Mme Charrière, M. Haury,
M. Julien-Lafferrière, M. François-Michel Lambert, Mme Provendier, Mme Cattelot,
Mme Valérie Petit, Mme Lecocq et Mme Chapelier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.